

Vos moyens d'actions face aux inexécutions contractuelles

Mercredi 30 mars 2022

Par **Maîtres Gaëlle GILLARD, Julie NEURAY et Mathilde MEURISSE**, Avocates au sein de la SC Henry & Mersch.

Présentation :

L'exécution d'un contrat est souvent un parcours semé d'embûches.

Au travers de cette conférence, les différents moyens d'action d'un créancier face à une inexécution contractuelle et leurs modalités de mise en œuvre vont être passés en revue.

Y seront notamment abordées la faculté de remplacement, l'exception d'inexécution et la résolution de la convention judiciaire ou extrajudiciaire.

Différentes clauses contractuelles à insérer dans vos contrats ou conditions générales seront également suggérées de manière à vous prémunir des conséquences de ces inexécutions.